

production, le gouvernement ne favorise nullement la stabilité du secteur de l'élevage dans l'Ouest.

Bien que j'approuve d'emblée ce bill en principe parce que je me rends compte qu'il en coûte très cher pour se nourrir dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, je préférerais de beaucoup que nous nous attaquions à ce problème de la cherté de l'alimentation dans le cadre d'une politique globale où l'aide au transport des aliments pour animaux ne serait qu'une des mesures adoptées pour accroître l'efficacité de la production dans cette région du pays. Je dois encore une fois souligner que cette région pourrait nourrir sa population et peut-être même exporter certains produits agricoles. C'est un aspect, me semble-t-il que le gouvernement n'a pas assez étudié.

Quand j'ai eu le plaisir de faire partie du gouvernement précédent et de donner mon appui à celui qui était alors ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ce dernier s'était engagé à développer certaines de ces terres agricoles. Si nous étions restés au pouvoir, je crois que l'objectif était de faire produire ces terres dès cette année. C'eût été, à mon avis, très souhaitable parce que cela aurait donné à cette région l'occasion d'apporter sa contribution au développement du pays au lieu de la rendre tributaire d'un programme comme celui-ci qui, s'il est utilisé, et je suis certain qu'il le sera, forcera cette région à compter sur ce genre d'aide au transport des aliments pour animaux, pour sa production de bétail.

Je répète que, bien que je sois, dans l'ensemble en faveur de ce bill, j'aimerais que le gouvernement d'en face considère le développement du Nord comme une priorité. J'aimerais également que, lorsqu'il offre des subventions et des paiements de péréquation à différents secteurs de l'économie, il le fasse d'une façon qui n'enlève pas aux régions productrices du pays les avantages relatifs dont elles jouissent actuellement.

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur l'Orateur, je voudrais formuler quelques commentaires au sujet du bill C-15 sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme. On a établi l'Office canadien des provendes en 1967. A cette époque un bon nombre d'agriculteurs de l'est du Canada et de la Colombie-Britannique éprouvaient des difficultés à obtenir un approvisionnement régulier et suffisant de grains de provende. De plus, ils n'avaient pas l'espace nécessaire pour stocker une certaine réserve de grains au cas où les moyens de transport ne pourraient faire de livraisons, surtout pendant les mois d'hiver. On a donc établi l'Office canadien des provendes aux termes de la loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme pour résoudre ces deux problèmes. On l'a établi en premier lieu pour assurer des quantités suffisantes de grains de provende à un prix raisonnable. C'est pour cette raison que l'on a prévu une subvention. On l'a aussi établi pour aider les Canadiens de l'Est et dans une certaine mesure ceux de la Colombie-Britannique, à construire des entrepôts suffisants pour stocker ces grains de provende dans leur région.

Les Canadiens de l'Ouest produisaient d'énormes quantités de grains de provende. Nous étions également de grands éleveurs, mais nous avons accepté ce bill en disant qu'il devrait y avoir de l'élevage partout au Canada, y compris dans les Maritimes, l'est du Canada et la Colombie-Britannique. A ce moment-là, on n'a pas songé au Nord. Nous avons accepté cela, en nous disant que nos approvisionnements étaient plus que suffisants et que le nombre d'animaux de ferme dans l'est du Canada et en Colombie-Britannique n'était pas assez

Alimentation des animaux de ferme

important pour nous faire concurrence dans les domaines où nous étions relativement avantagés, c'est-à-dire l'élevage de veaux et leur engraissement jusqu'à l'abattoir. La situation a été la même dans l'élevage du porc et dans une moindre mesure dans l'élevage des poulets de grill. Cependant, avec les années, nous nous sommes aperçus que cet avantage que nous avions, à cause du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, des taux de transport vers l'Est et de l'aide au transport des provendes, devenait préjudiciable à notre élevage, car les différentes subventions ont fait qu'il devenait de plus en plus avantageux d'expédier nos veaux dans l'Est plutôt que de les nourrir dans nos régions. Cependant, je répète que cela ne faisait aucune différence dans l'ouest du Canada parce que nous pouvions maintenir les mêmes niveaux que d'habitude, et c'est pourquoi personne n'a protesté. Mais la situation a changé ces dernières années.

● (2120)

La raison de ce changement—c'est une raison qu'on peut difficilement contester—est que les autres provinces veulent favoriser l'élevage dans leurs régions et devenir le plus autonomes possible. Je sais que mes agriculteurs, par exemple, veulent produire le plus possible. Ainsi, à mesure que les provinces versent des subventions, surtout le Québec et la Colombie-Britannique ces dernières années, nous constatons qu'il y a de plus en plus d'élevage dans ces provinces et que cela enlève une source de revenu traditionnel à l'Alberta, à la Saskatchewan et au Manitoba.

Dans les années 40, nous élevions le tiers des porcs au Canada; aujourd'hui nous n'en élevons plus que 12 p. 100. Bien des conserveries ont fermé de nombreuses villes de l'Ouest, et à vrai dire nous n'avons plus maintenant qu'un seul point d'expédition important pour les porcs en Alberta, et quelques points secondaires à Red Deer et à Grande Prairie. Nous n'avons plus qu'un seul grand abattoir en Saskatchewan—je crois qu'il est situé à Saskatoon—et qu'un point d'expédition au Manitoba, ce qui représente une baisse appréciable. Non seulement ces subventions font-elles tort à l'élevage, mais un grand nombre d'emplois disparaissent dans les abattoirs. Nous constatons que les gens qui ont travaillé dans les abattoirs pendant 20 ou 25 ans et à qui il ne manque plus que quelques années avant de pouvoir prendre leur retraite, s'inquiètent vivement de voir que les abattoirs ferment leurs portes.

On ne peut attribuer aux subventions pour le transport des grains de provende, parce que si on examine les subventions que l'on versait à l'époque où il n'y avait pas beaucoup d'élevage dans l'est du Canada, on constate qu'elles représentaient un montant assez appréciable par porc ou par bouvillon. Cependant, maintenant que le nombre des animaux augmente très rapidement, on constate à la lecture des derniers chiffres relatifs aux subventions versées aux éleveurs de l'est du Canada ou de la Colombie-Britannique, que ces subventions ne sont plus que de 64c. à \$1 par animal. Cependant, quand on consulte les chiffres globaux, on constate que pour aider à alimenter les animaux de ferme, le gouvernement verse environ 4.5 millions de dollars au Québec, environ 4.6 millions de dollars à la Colombie-Britannique, et près de 4 millions de dollars aux provinces maritimes. Autrement dit, il verse à ce secteur une aide considérable, et fait perdre par le fait même aux provinces de l'Ouest leur avantage relatif.